

Mémoire en réponse à l'avis du préfet

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Avis du 10-01-20

Intercommunalité Bernay Terres de Normandie



MÉDIATERRE Conseil

13 rue Micolon,
94140 Alfortville

Le présent document a pour objectif de répondre aux remarques émises par le préfet dans son avis du 10-01-2020

Figurent dans le tableau suivant, en face de chaque remarque, le numéro de la page de l'avis concerné, la réponse apportée, le numéro de la page du document dans lequel le sujet est traité.

Les plans et tableaux complémentaires apportés en réponse à certains points de l'avis figurent à la suite du tableau.

*Avis préfet sur le projet de Plan Climat Air Energie Territorial
Extrait du Résumé de l'avis*

Avis préfet

- Le projet de plan est ambitieux et conforme aux textes applicables. Il traite l'essentiel des sujets prévus dans les domaines fixés réglementairement en s'appuyant sur un diagnostic, une stratégie et un plan d'actions.
- Le diagnostic pose un état des lieux complet permettant de bien définir les enjeux. La stratégie met en avant les choix opérés par la collectivité au regard de sa connaissance du territoire
- Les orientations stratégiques retenues gagneraient à faire davantage le lien avec le diagnostic et présenter la vision des choix politiques des élus. La stratégie mériterait également d'intégrer plus clairement la problématique liée à la qualité de l'air pour répondre pleinement aux attentes d'un PCAET
- Le plan d'actions propose de nombreuses actions pour chacune des orientations stratégiques. Toutefois la majorité des actions présentées doivent être consolidées en termes de pilotage, et faire l'objet d'un plan de financement global afin de bien appréhender le réalisme des actions au regard du budget de la collectivité.
- Une attention doit être portée sur la définition des indicateurs de suivi associés à chaque action

N° remarque	Partie concernée	Recommandations formulées par le préfet	N° page Avis	Organisme concerné	Réponse	N° page dossier
1	Remarques générales	La quasi-totalité des actions sont portées par l'intercommunalité et, bien qu'un effort d'identification des partenaires ait été réalisé, ceux-ci sont peu nombreux ou peu diversifiés et identifiés comme «potentiels» , ce qui ne démontre pas un travail de co-construction mené avec la société civile et économique. Pour assumer pleinement son rôle de coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire, l'IBTN doit prévoir d'élargir son action à d'autres porteurs de projet.	1	IBTN	Il est prévu dans le programme d'action de mettre en place des groupes de travail avec les acteurs concernés pour les inciter à mettre en œuvre les actions qui les concernent.	
2		Il est également rappelé qu'à terme, le PCAET devra se mettre en conformité avec le SRADDET qui vient juste d'être approuvé. Il sera utile lors du bilan à mi-parcours de préciser comment les liens de mise en conformité et de prise en compte seront établis avec le SRADDET et les plans de même rang et de rang immédiatement supérieur. Pour l'heure l'articulation du PCAET avec les autres documents de planification, et notamment le Plan de protection de l'atmosphère (PPA), n'est pas clairement explicité.	1	IBTN	Les objectifs fixés par le SRADDET sont rappelés en pages 8 à 11 du diagnostic	
3	Diagnostic & stratégie	Dans le diagnostic le nom des sources est cité, sans plus de détail (année, document de référence non indiqués) et les unités listées par l'arrêté du 4 août 2016 sont respectées. La stratégie contient par contre de nombreux tableaux dont l'origine n'est pas toujours précisée. La confusion entre sources de données, outils utilisés (PROSPER, ALDO,...) et noms de cabinets conseil (EKODEV,...) apparaît au fil du document.	1	EKODEV	Les modalités d'élaboration du PCAET sont expliquées dans le document de diagnostic aux pages 10, 11 et 12 et les outils utilisés pour construire le PCAET sont cités au même endroit. Les sources manquantes ont été rajoutées dans l'ensemble des documents.	
4		La stratégie se concentre essentiellement sur les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable (EnR). Les éléments réglementaires suivants n'y sont cependant pas mentionnés : le plan de protection de l'atmosphère, les productions bio-sourcées à usage autres qu'alimentaires, la livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur et l'adaptation au changement climatique. Le traitement du stockage de l'énergie est également absent du document. Cela est préjudiciable notamment pour le développement des EnR, dont le cycle de production discontinu n'est pas synchronisé avec celui de la consommation.	1	EKODEV	Les potentiels de chaleur fatale sur le territoire ont été étudiés dans le diagnostic aux pages 89 à 915 . Les données ont été intégrées dans le document de stratégie. La stratégie est complétée sur le développement des réseaux énergétiques en page 54. Le plan de protection de l'atmosphère est également expliqué aux pages 142 à 144 du document de diagnostic et en pages 17 et 18 du document de stratégie. La problématique du stockage de l'énergie est mentionnée en page 100 du diagnostic.	
5		Le diagnostic en particulier est agrémenté de nombreuses illustrations et cartographies, bien que certaines cartes de taille trop petite soient parfois peu lisibles. Les figures, illustrations et schémas devraient être systématiquement annotées et les sources de données identifiées. Cela permettrait de comprendre les hypothèses qui sont prises	1	EKODEV	Les cartes, figures et tableaux ont été agrandis dans l'ensemble des documents et des annotations ont été ajoutées lorsque cela semblait nécessaire.	

		et les résultats qui en sont tirés d'autant que des explications ne sont pas systématiquement fournies.				
6		Le bilan des ateliers auxquels ont participé habitants, élus, enseignants et agriculteurs fait apparaître de nombreuses actions, regroupées en plusieurs domaines. En conclusion il est indiqué que certaines actions ont été intégrées dans le plan d'actions, et que suite à cela le plan d'actions du PCAET a été construit avec 7 grandes orientations stratégiques, sans plus de détail. S'il est regrettable que les choix des actions retenues dans le plan d'actions ne soient pas corrélés avec le résultat de cette concertation, ce document indique surtout que les 7 orientations que l'on retrouve à la fin de la partie « stratégie » résultent uniquement de cette démarche participative, et non d'une étude du diagnostic et d'une volonté politique affichée. L'absence d'explication sur le choix de ces orientations et sur le rôle accordé à la concertation dans le PCAET nuit fortement à la compréhension du document, qui présente une autre méthode de construction de la stratégie.	2	EKODEV IBTN	Des précisions ont été apporté sur la concertation dans le document de stratégie (pages 60 à 62) et le document de plan d'action (page 4). Des précisions ont également été apportées sur les modalités de définition des orientations stratégiques	
7	Gouvernance	Pour la mise en œuvre du plan, il serait cependant très utile que l'intercommunalité mette en place une communication efficace lors de la consultation du public pour s'assurer du partage du PCAET avec la société civile et économique de son territoire et renforcer la co-construction du plan d'action en élargissant les porteurs de projets et les partenaires.	2	IBTN	L'Intercom a déjà réalisé une consultation numérique du public sur le projet de PCAET (fin 2019) et une large communication a été faite à cet effet : • Radio locale • Presse locale • Réseaux sociaux • Site internet Par ailleurs, une présentation du projet de PCAET a été faite au Comité de Développement (CODEV) en fin d'année 2019 Une dernière consultation du publique est prévue du 15 mai au 15 juin 2020 avant l'approbation finale du PCAET définitif en Conseil communautaire de juin	
8	Documents supra et Stratégie	Le PCAET explique le contexte dans lequel s'inscrit le plan et comment il peut s'inscrire dans la démarche nationale dans la partie « préfiguration » du diagnostic (point I.2) et au point I.1 « stratégies nationales et régionales » de la	2	EKODEV	La stratégie a été précisée.	

		stratégie. Un effort de synthèse a été réalisé dans le document, qui permet de montrer comment la stratégie de l'IBTN s'insère dans la démarche nationale. Cependant, la stratégie cite à plusieurs reprises les objectifs de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) sans préciser comment la collectivité va se les approprier.				
9		Le lien avec le SRADDET est bien cité. Il n'est cependant pas expliqué comment sera réalisée la mise en compatibilité avec ce schéma qui a été validé en décembre 2019. Il sera utile de préciser comment et quand cette mise en comptabilité sera effectuée. Par ailleurs si les objectifs du SRADDET sont rappelés, aucune liaison n'est faite entre ces objectifs, les potentialités du territoire, les chiffres présentés et les orientations stratégiques proposées.	2	EKODEV	Les objectifs du SRADDET ont été rappelés en pages 8 du diagnostic ainsi qu'en pages 6 et 7 de la stratégie. L'objectif de réduction des consommations d'énergie est rappelé en page 46 du diagnostic. L'objectif de réduction des émissions de GES est rappelé en page 106 du diagnostic. Des liens entre les objectifs du SRADDET et ceux du territoire sont rappelés tout au long du document de stratégie.	
10	Scot et plan d'actions	Plusieurs actions du plan d'actions participent à l'atteinte du projet de territoire porté par le SCoT. Parmi elles, certaines mériteraient d'être complétées : • L'action 1.7. pourrait être développée en prévoyant l'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales pour les bâtiments de l'Intercom ; • L'action 4.2.1. pourrait utilement préciser que le nord du territoire est identifié comme zone favorable au développement de l'éolien au sein du SCoT ; • L'action 4.2.3. envisage l'installation de panneaux photovoltaïques sur de grands sites alors que le SCoT envisage principalement le développement de cette filière sur les bâtiments résidentiels ; • L'action 7.4.1. ambitionne de «rendre cohérents les PLU et cartes communales avec le SCoT». Il est rappelé que les documents d'urbanisme locaux doivent être compatibles avec le SCoT ; • Plusieurs éléments de la fiche action 7.4.1 relèvent d'une obligation réglementaire et l'action ne permet pas, en l'état, de répondre aux enjeux définis dans le diagnostic. Il conviendrait donc de compléter cette fiche et de rendre le SCoT réellement prescriptifs en particulier pour permettre de limiter l'étalement urbain, en lien avec une éventuelle nouvelle fiche concernant l'urbanisme.	2-3	EKODEV IBTN	L'action 1.7 a été complétée L'action 4.2.1 a été complétée L'action 4.2.3 a été modifiée L'action 7.4.1 a été modifiée et complétée	
11		Les Zones à Urbaniser (ZAU) ne sont ni citées ni localisées, or ces zones représentent des demandes importantes en énergie, en eau, en consommation foncière et en pression sur le biotope. Il apparaît indispensable, pour réaliser une scénarisation et donc une stratégie, de les prendre en compte. Il sera nécessaire de préciser ces zones et de les intégrer dans la stratégie du territoire.	3	EKODEV IBTN	Faute de données disponibles, les zones à urbaniser n'ont pas été intégrées dans l'étude.	
12	Documents supra et Stratégie	Bien que les objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques reprennent les objectifs du Plan national de réduction des émissions de polluants	3	EKODEV MDT	La partie Articulation avec les plans et programmes de l'évaluation environnementale stratégique met en parallèle la nécessaire compatibilité du PCAET avec le PPA. Par ailleurs la cohérence est abordée entre actions du plan et orientations et mesures du PPA.	

		atmosphériques (PREPA), il n'est décrit nulle part les modalités d'articulation des objectifs du PCAET avec ceux du PPA, qui n'est même pas mentionné.			La carte des territoires couverts par un PPA en Normandie apparaît en page 123 du diagnostic. Les objectifs attendus et les résultats sur le territoire sont présentés en pages 140 à 144 du diagnostic. les Objectifs attendus dans le cadre du PREPA et du PPA sont cités en pages 16 à 18 du document de stratégie	
13		Il apparaît également que les démarches Citergie et 100 % énergies renouvelables en 2040 sont insérées dans le PCAET et déterminent les actions à mettre en oeuvre. Pour comprendre et avoir une vision claire des interactions il sera indispensable de faire apparaître à minima en annexe le plan d'action Citergie et celui de l'AAP 100 % EnR.	3	EKODEV	Les actions faisant partie du programme d'action Cit'Ergie sont signalées par le logo du label. Le plan d'action de l'AAP 100% EnR correspond à l'orientation 5 : un territoire 100% EnR	
14	Diagnostic	Il convient de souligner un travail important concernant la détermination du gisement du grand éolien avec la réalisation de cartographies des différentes contraintes et des enjeux environnementaux sur le territoire de l'EPCI. Néanmoins, il n'y a pas d'information dans cette partie concernant les haies et les boisements sur le territoire, des milieux remplissant bien souvent de multiples fonctions (notamment de réservoir pour la biodiversité : avifaune ; chiroptère), et qui pourraient ainsi contraindre le développement du grand éolien.	3	EKODEV IBTN MDT	La contrainte liée aux forêts a été intégré dans le diagnostic à la page 64. Le calcul des surfaces disponibles pour l'éolien initial tenait compte des surfaces de forêts mais n'expliquait pas de manière apparente leur prise en compte. Le chiffre final de potentiel éolien reste donc identique à la version précédente. La prise en compte des enjeux autour de la biodiversité et des haies est également explicitée aux pages 63 et 64.	
15		En page 53 le diagnostic a bien recensé le potentiel de développement du photovoltaïque sur tous les types de toitures des grands et petits bâtiments existants. Il semble toutefois que la surface totale de 2 267 757 m² n'intègre pas le projet de centrale au sol d'une puissance de 8 MWc évoqué à la page 41. De plus, le gisement sans nul doute conséquent des aires de stationnement des zones d'activités, industrielles et commerciales, où il est possible de mettre en place des ombrières de parking en panneaux photovoltaïques, n'a pas été estimé. Par ailleurs, certains potentiels n'ont semble-t-il pas été comptabilisés comme les sites pollués ou les délaissés des stations d'épuration, pouvant accueillir des centrales photovoltaïques au sol, ou encore les futures habitations et zones d'activités inscrites dans les documents d'urbanisme	4	EKODEV	Le diagnostic a été complété et les potentiels de développement du photovoltaïque sur ombrières de parking et au sol ont été ajoutés (pages 76 à 78)	
16		Le potentiel de développement du réseau de gaz n'est pas suffisamment détaillé, notamment au regard du gisement identifié. Le diagnostic évoque le coût du raccordement, mais il conviendrait d'étudier l'opportunité de créer des réseaux de gaz et de mettre en parallèle ce coût avec le bénéfice d'un remplacement d'une partie de la consommation électrique par du gaz issu d'une production locale.		EKODEV	Un paragraphe a été ajouté page 99 du diagnostic et une fiche action (4.3.1) vise à étudier l'extension du réseau.	
17		Concernant le tableau p38 le chiffre de production annoncé est de 1 135 MWh. Nous n'avons pas les chiffres de production des micro-centrales mais les deux seules centrales hydroélectriques recensée dans l'Eure ne sont pas dans le périmètre concerné. Or le diagnostic indique p57 que 7 installations hydrauliques ont produits 1,1 GWh	4	EKODEV	Les chiffres ont été mis à jour avec les dernières données de l'ORECAN sorties pour l'année 2018. Faut de données disponibles, il n'a pas été possible d'apporter de précisions supplémentaires.	

		en 2016. Il serait utile de citer les installations concernées pour s’assurer de la validité des données.				
18		Le document prend bien en compte cette thématique (p 58) et effectivement le BRGM n’a pas fait état d’études disponibles sur la Normandie. Cependant la géothermie de basse température mériterait d’être mieux étudiée car un potentiel existe via les pompes à chaleur.	4	EKODEV	Le calcul du potentiel de production de chaleur renouvelable via les pompes à chaleur a été ajouté en pages 87 et 88 du diagnostic. Ce potentiel a été pris en compte dans le document de stratégie et les chiffres ont été mis à jour.	
19		Le diagnostic du territoire mériterait sur de nombreux points d’être approfondi en ce qui concerne le transport. Les démarches comme les services existants sont souvent très succinctement évoqués, et de nombreux axes du plan d’actions (covoiturage, vélo, autopartage, télétravail, très haut débit) ne sont pas décrits voire jamais mentionnés. Le transport de marchandises est absent du diagnostic. Il n’est pas fait mention des grands projets d’infrastructure, et notamment la Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN).	5	EKODEV	Le diagnostic a été complété de la page 22 à la page 36. Des informations sur le fret sont disponibles à la page 109.	
20		A noter que la partie mobilité n’a pas intégré les études sur la mobilité réalisées par l’intercommunalité en 2019.	5	EKODEV IBTN	Des ajouts ont été ajoutés dans la partie mobilité du diagnostic (pages 22 à 36). Le plan d’action du schéma des mobilités a été intégré au plan d’action du PCAET.	
21		Le diagnostic sur la pollution atmosphérique est plutôt complet et permet de bien appréhender les caractéristiques et les enjeux du territoire, mais il est nécessaire de mieux distinguer les notions, fondamentalement différentes, d’émissions et de concentrations. Des précisions pourraient être apportées sur les notions de polluants primaires et secondaires.	5	EKODEV	Une explication de la différence entre concentration et émission a été ajoutée en page 128 du diagnostic Les définitions de polluants primaires et secondaires ont été complétées en page 120 du diagnostic	
22		Le diagnostic fournit des données d’émissions de GES issues de l’ORECAN. Cependant, il est observé que certaines valeurs d’émissions diffèrent de celles présentées dans la fiche territoire de l’Observatoire (v1.01- juin 2017) communiquée à l’ITBN lors du porter à connaissance de l’État.	5	EKODEV	Les données du premier diagnostic sont issues des exports des tableurs csv de l’ORECAN. Le diagnostic a été modifié afin de coller aux données présentes dans la fiche territoire de l’Observatoire. Les corrections ont également été appliquées aux données concernant les consommations énergétiques	
23		Il serait utile de détailler davantage les possibilités de développement évoqués p78, notamment « l’utilisation des produits bois » du fait que la consommation accrue en bois énergie souhaitée par l’IBTN est susceptible de réduire la possibilité de séquestration du carbone dans la végétation.	6	EKODEV	Des précisions ont été apportées en pages 118 et 119 du diagnostic	
24		Le lien entre l’artificialisation des sols et les objectifs figurant dans les documents de planification (SCoT, PLU(i),etc.) mériterait aussi d’être développé afin de compléter l’estimation	6	EKODEV	Une précision apportée en page 119. Il n’existe pas de PLUi à l’échelle du territoire qui n’a pour l’instant pas volonté d’en réaliser un. Le SCoT actuel date de 2012 et ne couvre pas la totalité du territoire. Un projet de révision du SCoT est en cours.	
25		De même il serait intéressant d’évoquer les actions en cours sur le territoire en matière de gestion de la ressource végétale (protection des haies, PAT, trame verte et bleue,	6	IBTN MDT		

		sylviculture, etc.) pour mieux appréhender les évolutions à venir				
26		Au final 11 enjeux climatiques sont évoqués, pour aboutir à un tableau de synthèse (p120) et de classement des risques. La méthodologie qui a conduit à ce classement mériterait d’être explicitée afin de mieux comprendre les choix opérés en termes de sélection et de hiérarchisation des risques	6	EKODEV ou MDT ?	Précisions apportées aux pages 167 à 175 du document de diagnostic	
27	Stratégie	Il serait utile de préciser quelle hypothèse a conduit à fixer à 60 % le potentiel éolien calculé exploité en 2040. Est-ce que les contraintes liées à la biodiversité (avifaune, chiroptères) évoquées précédemment ou la durée de mise en place d’un projet éolien (parfois 10 ans) ont été prises en considération ?	7	EKODEV	Les enjeux autour de la biodiversité (chiroptères, oiseaux, haies et petits boisements) et la difficile acceptation des projets éoliens expliquent le choix de ne mobiliser que 50 % du potentiel mesuré. Ces choix ont été modifiés et explicités en pages 47 et 48 du document de stratégie.	
28		L’objectif retenu page 31 pour la filière solaire thermique avec une production de 19 GWh/an à l’horizon 2040 semble ambitieux au regard du coût des installations, de leur amortissement et de la ressource solaire de la région (autour de 1 150 kWh/(m².an)).	7	EKODEV	Suite à de nouveaux calculs de potentiels et à la prise en compte des enjeux autour du solaire thermique, il a été décidé de ne mobiliser que 50% de la ressource mesurée. Ce choix est expliqué en page 48 de la stratégie.	
29		La production hydraulique citée page 32 est de 1,1 MWh en 2014. Le diagnostic annonce une production identique en 2016, ce qui suggère une erreur de date.	7	EKODEV	Les chiffres ont été corrigés au regard des dernières données sorties par l’ORECAN sur la production d’ENR en 2018 (page 48 de la stratégie)	
30		Toutes ces évolutions paraissent assez ambitieuses, voire parfois relativement peu crédibles (notamment le télétravail ou l’impact aussi marqué de l’organisation du territoire à un horizon temporel aussi rapproché), et les hypothèses de calculs ne sont pas toujours suffisamment explicitées. Au regard des très fortes évolutions demandées au niveau local, le choix d’avoir totalement exclu la mobilité longue distance de la réflexion peut interpeller. Toutefois cette stratégie complète et bien travaillée constitue une base tout à fait pertinente pour constituer un plan d’actions ambitieux localement, dès aujourd’hui.	7	EKODEV IBTN	Afin d’atteindre l’objectif de limiter le réchauffement climatique il est nécessaire de fixer des objectifs ambitieux sur le long terme. Les hypothèses en termes de modification des habitudes de mobilité sont ambitieuses (20% de télétravailleurs à 1 jour par semaine en 2030, report modal, motorisations alternatives) mais faisables comme le montre la situation actuelle liée au covid. Concernant la mobilité longue distance, la LNPN devrait améliorer la situation du territoire. Cependant, faute de données et de leviers d’actions de la part de l’Intercom il a été choisi de ne pas fixer des objectifs chiffrés sur cette thématique qui a tout de même été ajoutée au document de stratégie (page35)	
31		L’aspect chaleur renouvelable n’est abordé que sous l’angle de la chaleur du soleil. Le PCAET est incomplet car la récupération de la chaleur fatale, la faisabilité du développement des réseaux de chaleur et la valorisation des sources de basse température grâce à la pompe à chaleur ne sont pas abordés. Le volet «stratégie» du PCAET mériterait donc d’être revu et complété pour que cette stratégie soit plus lisible et que l’ambition visée soit démontrée.	7	EKODEV IBTN	Le potentiel a été revu dans le diagnostic et la stratégie a été adaptée en incluant notamment le potentiel via les PAC. Des études complémentaires devront être menées pour identifier le potentiel de gisement de chaleur fatale industrielle et la faisabilité de réseaux de chaleur (voir plan d’action, fiche n°4.3.1)	

32		Aucun objectif concernant la réduction des particules PM10 et des concentrations de polluants n'est indiqué. Les objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques ne sont pas déclinés par secteur d'activités, ni pour chaque horizon demandé (2026 et 20350, cf. p35).	7	EKODEV	Les objectifs concernant la diminution de polluants atmosphériques par secteur d'activité et à différents horizons ont été ajouté au document de stratégie. Une synthèse de ces objectifs est disponible en page 54 du document de stratégie.	
33		Comme indiqué précédemment, les modalités d'articulation des objectifs du PCAET avec ceux du PPA ne sont pas mentionnées. Ces données doivent pourtant figurer dans le PCAET selon l'article R229-51-II du code de l'environnement	8	EKODEV MDT	La partie Articulation avec les plans et programmes de l'évaluation environnementale stratégique met en parallèle la nécessaire compatibilité du PCAET avec le PPA. Par ailleurs la cohérence est abordée entre actions du plan et orientations et mesures du PPA. Le lien entre les objectifs du territoire et le PPA sont expliqués en pages 16 à 18 du document de stratégie et en page 142 à 144 du document de diagnostic.	
34		Conformément au décret du 28 juin 2016, la stratégie doit comporter des objectifs chiffrés et opérationnels concernant l'adaptation au changement climatique. Ce point n'est pas traité dans la stratégie, alors que l'étude de vulnérabilité du territoire a mis en évidence de nombreuses problématiques liées au changement climatique.	8	EKODEV	Un paragraphe sur l'adaptation au changement climatique a été ajouté en page 50 de la stratégie.	
35	Plan d'actions	Le document ne fournit pas de vision d'ensemble ni de plan de financement permettant de mettre en parallèle le plan d'actions avec le budget de la collectivité. Il conviendrait ainsi d'élaborer un tel plan de financement global de façon à compléter le document.	8	EKODEV IBTN	Ce point a été intégré au PCAET	
36		Dans la fiche action 1.5.6, le coût unitaire du panneau photovoltaïque compris entre 2 000 et 5 000 € paraît excessif, sachant que le prix pour une installation d'une puissance de 3 kWc (soit 10 panneaux sur 17 m²) varie actuellement entre 9 000 et 12 000 € TTC.	8	EKODEV IBTN	La fiche action modifiée	
37		Sur la filière bois énergie il serait avantageux de compléter les fiches actions par un engagement sur le bois bocager dans le cadre de la nouvelle charte de gestion durable des haies lancée par l'État en octobre 2019	8	EKODEV IBTN	Cela a été ajouté dans la fiche action 6.2.5	
38		S'agissant des actions 4.2.2, 4.2.4 et 6.2.4, des moyens financiers sont identifiés (à hauteur de 200 K€ à 500 k€ pour la 1ère action) mais le fléchage n'est pas précisé . Il serait pertinent d'ajouter un indicateur pour s'assurer de l'engagement des actions (sur le bois issu de haies gérées durablement pour la 1ère action).	8	EKODEV IBTN	Les fléchages ont été ajoutés sur les fiches actions correspondantes.	
39		Aucune action n'a été recensée (géothermie et hydroélectricité). La géothermie aurait mérité d'être étudiée notamment dans le cadre de la construction de bâtiments.	8	EKODEV IBTN	La fiche action 4.2.4 a été ajoutée.	
40		Il n'y a par contre aucune mesure sur le transport de marchandises, alors que ce secteur est identifié dans la stratégie comme un facteur important de réduction des	9	EKODEV IBTN	Une fiche action sur le transport de marchandises a été ajouté (2.7.1)	

		consommations d'énergie. A ce sujet, et si les possibilités d'actions pour un EPCI sont moins nombreuses, une action d'approfondissement du diagnostic de l'existant semble utile, et des actions via l'urbanisme pourraient être envisagées.				
41		Alors que la stratégie avait identifié que les loisirs représentaient 30% du total des déplacements actuels, et que les évolutions de report modal attendues étaient moins favorables, il apparaît que les actions se focalisent sur le domicile-travail	9	EKODEV IBTN	Les actions de l'orientation 2 ont été précisées et détaillées pour englober l'ensemble des déplacements quotidiens (domicile-travail, achats, ...)	
42		Le plan d'actions est difficilement lisible car les fiches actions sont enchaînées sans transition entre les différentes orientations. Il est surprenant que des objectifs par axe et des bénéfices attendus par action ne soient pas établis systématiquement. Par ailleurs il n'y a presque pas d'objectif chiffré en termes d'économies d'énergie	9	EKODEV	En début de chaque orientation, une présentation des enjeux et des objectifs a été ajoutée.	
43		L'orientation 2 mentionne un Plan Global de déplacements dont il n'est fait mention nulle part ailleurs dans le PCAET et en particulier pas dans le diagnostic et la stratégie.	9	EKODEV IBTN	Le schéma des mobilités est présenté dans la préfiguration (document de diagnostic) Une grande part des actions de l'orientation 2 est issu de ce schéma de mobilité. Un logo d'identification a été ajouté.	
44		Si les actions concernent bien tous les secteurs d'activités à enjeux identifiés dans le diagnostic, le plan d'actions présenté ne semble pas suffisamment ambitieux pour atteindre les objectifs de réduction des émissions fixés dans la stratégie. Globalement, il semble qu'il s'agisse d'une stratégie climat-énergie (les analyses GES et conso d'énergie sont très détaillées), sans intégration de la qualité de l'air.	10	EKODEV IBTN	La stratégie a été complétée et détaillée sur la partie « air ». Une orientation spécifique à la qualité de l'air a été ajoutée. Le plan d'action a été revu pour monter en ambition.	
45		L'action 1.2.5 se réfère à l'augmentation de la part de véhicules à faible émissions lors du renouvellement des flottes des collectivités. Cette disposition étant réglementaire (loi LTECV), cette action n'a de sens que si elle permet d'aller plus loin que la part fixée légalement, ce qui n'est pas indiqué.	10	EKODEV IBTN	La fiche action a été modifiée	
46		Dans l'axe 1.4, il serait pertinent d'intégrer explicitement une action permettant de renforcer l'application de l'interdiction du brûlage des déchets verts à l'air libre . Dans l'axe 3.1, aucune action ne s'intéresse au chauffage domestique au bois , pourtant principal émetteur de particules PM2.5. Il serait intéressant de proposer une action de promotion des bonnes pratiques d'utilisation du chauffage au bois (équipement de qualité et bien dimensionné, combustible bien sec, entretien régulier des équipements...).	10	EKODEV IBTN MDT	Une fiche action a été ajoutée sur la thématique brûlage des déchets verts à l'air libre (fiche 1.4.6) une fiche action a été réalisée sur la promotion des bonnes pratiques d'utilisation du chauffage au bois (fiche 3.1.5) Cette thématique du chauffage bois est abordée dans l'axe 4 en lien avec les ENR. L'évaluation environnementale, en réponse à l'action « Développer la filière bois énergie », préconise des mesures préventives et réductrices visant à encadrer le recours aux énergies biomasse, notamment vis-à-vis du chauffage bois et des potentiels retombées négatives de ce type de chaleur : impact sur la qualité de l'air de systèmes peu performants, réduction des espaces de séquestration carbone, ou mauvaises pratiques des populations. « [...] L'atteinte de cet objectif est conditionnée par l'accélération du renouvellement du parc avec des appareils performants, mais aussi par la qualité du bois de chauffage utilisé et le circuit en place. Pour cela, un accompagnement est nécessaire tout au long du cycle de production et d'utilisation de la ressource. [...] L'objectif est donc multiple : développer la filière, améliorer les systèmes, et développer les surfaces forestières et bocagères	

					<i>sur le territoire. [...] La filière bois doit bien être accompagnée et réglementée dans son évolution pour éviter une trop rapide destruction d’espaces boisés qui sont des puits de carbone et des espaces importants vis-à-vis de la biodiversité, et il est nécessaire de veiller au bon fonctionnement et suivi des systèmes de chauffage pour évaluer et s’assurer de la réduction des émissions de particules issues de la filière biomasse. »</i>											
					<table><tr><td>Accompagner le développement des ENRR</td><td>Développer la filière bois-énergie</td><td>Qualité de l’air</td><td>1. Consommation d’espaces boisés (puits de carbone) 2. Pollution (particules) en lien avec le chauffage biomasse</td><td>▪ Réduction : 1. Bonne gestion des espaces dédiés à la filière Travailler avec les acteurs locaux pour sensibiliser à la gestion durable des forêts 2. Surveiller la performance des systèmes de chauffage bois</td></tr><tr><td></td><td>Développer la filière éolienne</td><td>Biodiversité – TVB</td><td>Risques d’impact et de dérangement sur la</td><td>▪ Evitement :</td></tr></table>	Accompagner le développement des ENRR	Développer la filière bois-énergie	Qualité de l’air	1. Consommation d’espaces boisés (puits de carbone) 2. Pollution (particules) en lien avec le chauffage biomasse	▪ Réduction : 1. Bonne gestion des espaces dédiés à la filière Travailler avec les acteurs locaux pour sensibiliser à la gestion durable des forêts 2. Surveiller la performance des systèmes de chauffage bois		Développer la filière éolienne	Biodiversité – TVB	Risques d’impact et de dérangement sur la	▪ Evitement :	
Accompagner le développement des ENRR	Développer la filière bois-énergie	Qualité de l’air	1. Consommation d’espaces boisés (puits de carbone) 2. Pollution (particules) en lien avec le chauffage biomasse	▪ Réduction : 1. Bonne gestion des espaces dédiés à la filière Travailler avec les acteurs locaux pour sensibiliser à la gestion durable des forêts 2. Surveiller la performance des systèmes de chauffage bois												
	Développer la filière éolienne	Biodiversité – TVB	Risques d’impact et de dérangement sur la	▪ Evitement :												
47		Il serait pertinent de mentionner explicitement la qualité de l'air dans l’action 7.4.1 car l'aménagement / urbanisation joue un rôle fondamental, notamment en termes d'exposition des populations.	10	EKODEV	La fiche action 7.4.1 a été modifiée et complétée											
48		L’axe 7.1 s’intitule « consolider et mettre en œuvre une stratégie d’adaptation au changement climatique », alors que cette stratégie aurait dû être décrite dans la partie « stratégie » du PCAET. D’autre part, on ne retrouve pas dans le plan d’actions de réponse à toutes les problématiques liés au changement climatique mises en évidence dans l’étude de vulnérabilité. En l’absence de stratégie clairement énoncée, notamment dans le choix des priorités, le plan n’apporte pas de vision claire sur la démarche et les objectifs fixés dans ce domaine.	10	EKODEV IBTN	L’axe 7.1 a été modifié : l’analyse de la vulnérabilité au changement climatique de l’Intercom Bernay Terres de Normandie et la stratégie qui en découle mériteraient d’être approfondi, c’est pourquoi il est suggéré dans un premier temps de construire un programme d’adaptation au changement climatique.											
49		La fiche 7..1 « consolider et mettre en œuvre une stratégie d’adaptation au changement climatique » interroge fortement : doit-on comprendre que l’analyse des impacts du changement climatique sera dévolue au GIEC local ? Si son avis est consultatif, pourquoi le gain annoncé est la prévention des risques d’inondations, de sécheresses et de canicules ? Ce point mériterait d’être explicité dans l’action et la stratégie du PCAET	10	EKODEV	La fiche a été modifiée et complétée											
50		Dans le plan d'actions, il pourrait être ajouté des éléments sur la prise en compte du changement climatique par les entreprises	10	EKODEV IBTN	Les actions de l’axe 5 ont été précisées.											
51	Suivi et évaluation	La rédaction d’une action spécifique (1.1.2), animée par une seule personne et visant à suivre la mise en œuvre des actions – via la création d’un comité de suivi non défini – ne paraît pas satisfaisante.	11	EKODEV IBTN	Des précisions ont été apportées dans la fiche action correspondante et à la page 11 du document de plan d’action											
52		De plus, il serait utile que la participation des actions aux objectifs fixés dans la stratégie soit explicitée et que leur rattachement aux secteurs définis réglementairement apparaisse clairement. Cela concerne en particulier les objectifs nationaux fixés par la stratégie française pour l’énergie et le climat, qui repose sur la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l’énergie (PPE), présentée officiellement le 27 novembre	11	EKODEV IBTN	La stratégie et le plan d’action ont été complétés.											

		2018. L'articulation avec le SRADDET en cours d'approbation devra également être présentée.				
--	--	---	--	--	--	--